



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la première séance ordinaire tenue le mardi 11 février 2025
à l'école Notre-Dame-des-Érables à 16 h 30.

PRÉSENCES :

Madame Catherine Jacques	Parent
Madame Tina Champagne	Parent
Madame Eden Lauzon	Parent - substitut
Madame Julie Bergeron	Enseignante
Madame Andrée-Anne Salois	Directrice
Madame Jennifer Ten Eyck	Personnel de soutien
Madame Suzanne Casavant	Représentante de la communauté
Madame Katherine Latulippe	Parent
Madame Anne Bussière	Parent

ABSENCES :

Madame Sabrina Crevier	Parent - substitut
Madame Annie Boisvert	Enseignante
Madame Annie Forest	Parent

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Andrée-Anne Salois souhaite la bienvenue à tous et présente l'ordre du jour.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

CÉ-24/25 - 001 La directrice Andrée-Anne Salois accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 32.
Andrée-Anne Salois propose que Jennifer Ten Eyck soit la secrétaire lors de cette séance. Appuyé par tous. Jennifer Ten Eyck accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- CÉ-24/25 - 002** Catherine Jacques propose que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel. Elle est appuyée par Tina Champagne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 3 DECEMBRE 2024

- CÉ-24/25 - 003** Catherine Jacques propose que le procès-verbal soit adopté tel quel. Elle est appuyée par Tina Champagne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- CÉ-24/25 - 004** Catherine Jacques propose que le procès-verbal soit adopté tel quel appuyée par Tina Champagne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. BUDGET – coupure

Andrée-Anne Salois présente les mesures d'ajustement budgétaire. Elle souligne que la situation est finalement moins préoccupante qu'anticipée, avec un total d'environ 200 000 \$ à réduire au sein de toutes les écoles, dont 2 800 \$ s'appliquent à notre établissement. Bien que ces réductions soient complexes à gérer, Andrée-Anne a veillé à minimiser l'impact sur les fonds pédagogiques en appliquant des coupures sur les financements externes, sans affecter nos engagements déjà pris. Elle précise avoir diminué le budget de 428 \$ pour le programme Bouge au Cube, considérant que les disponibilités restantes y sont suffisantes. De plus, elle propose de réduire le financement du tutorat de 800 \$, celle-ci n'ayant pas encore épuisé le montant alloué initialement de 2 534 \$ avant ces ajustements. Une baisse similaire de 800 \$ est suggérée pour le programme Vitalité des Petites Communautés, dont le montant initial s'élevait à 2 620 \$ avant la coupe. Ces ajustements, visant à alléger les impacts sur les élèves, se concentrent sur trois codes budgétaires spécifiques plutôt que sur d'autres sources. Catherine Jacques ajoute que, dans le cadre du programme Vitalité des Petites Communautés, nous avons la possibilité d'utiliser des fonds pour le transport lors des déplacements communautaires. Andrée-Anne conclut en affirmant qu'il restera néanmoins des ressources disponibles dans ce budget.

7. SORTIES SCOLAIRES (APPROBATION)

CÉ-24/25 - 005

- Il est proposé une sortie au Théâtre St-Léonard à Sherbrooke le 23 avril 2025, s'adressant aux élèves de la maternelle à la 6e année. Le coût par élève s'élève à 10 \$, excluant le transport dont les modalités financières seront précisées ultérieurement, avec une estimation à venir se chiffrant entre 300 \$ et 500 \$ que nous pourrions financer via le fonds de vitalité des petites communautés. Le conseil d'établissement approuve ce projet pour un total de 68 élèves, nécessitant deux autobus.
- Une sortie au parc aquatique de Bromont est également envisagée, excluant les élèves de maternelle, avec un coût de 583 \$ pour le transport de 40 élèves et 10 adultes, le prix des billets restant à déterminer. Julie propose de réclamer une participation parentale de 25 \$ par élève, en utilisant le fond 5 pour payer la balance.
- Les classes de maternelle 1 et 2 souhaitent organiser une sortie au camping Bromont en parallèle d'une autre activité. Cette sortie aura lieu en même temps que la sortie au parc aquatique des plus vieux. Les mêmes sommes et fonds sont demandés. Un courriel sera envoyé au CÉ pour obtenir les détails manquants.
- La classe de 6e année mettra en place une vente de lavage de voitures avec Caroline, prévue pour avril, afin de renflouer le fonds 5, préalablement utilisé pour financer le voyage à Québec.
- Julie interroge le CÉ concernant la possibilité de solliciter une contribution volontaire pour des activités gratuites, ce qui suscite un consensus favorable parmi les participants.
- Andrée-Anne exprime sa satisfaction quant à la récente sortie à Québec, décrivant l'expérience positive vécue par les élèves.
- À la suite des délibérations, il est convenu qu'il reste 300 \$ du fonds Jean-François Lantier de l'année précédente et 500 \$ pour l'année en cours, conduisant à l'approbation de 400 \$ pour la musique et 400 \$ pour la bibliothèque, engendrant un consensus parmi les membres.
- Les dépenses pour musique et biblio vont passer dans le fonds 1 et en avril nous pourrions regarder ensemble avec le CÉ de quel fonds 5 nous allons utiliser. Ces dépenses seront provisionnées dans le fonds 1, et une évaluation conjointe du fonds 5 sera faite en avril. Eden Lauzon propose également d'adresser une demande de 100 \$ à la municipalité pour soutenir les initiatives musicales et bibliographiques ; Julie Bergeron se chargera de rédiger une lettre à cet effet. Par ailleurs, Suzanne évoque la possibilité d'obtenir une palette de papier toilette d'une valeur de 1 000 \$, qu'il serait nécessaire de revendre dans le

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

cadre d'une levée de fonds. Elle doit rédiger une demande formelle à l'intention de son employeur, Cascade à Granby. Le CÉ s'engage à rédiger cette lettre et à la soumettre à Suzanne. Catherine adopte cette proposition, et il en est convenu à l'unanimité. Catherine adopte, tous sont d'accord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. CONSULTATION MAO

Julie Bergeron a soulevé la nécessité d'apporter des améliorations dans sa classe, en raison de tuiles endommagées et de stores verticaux difficiles à manipuler, nécessitant parfois jusqu'à dix minutes pour être fermés puis ouverts. Actuellement, le budget alloué au MAO s'élève à environ 2000 \$, bien que nous ayons des dettes à rembourser sur une période de trois ans. Andrée-Anne a proposé de soumettre une demande de devis pour le remplacement des stores dans la classe de Julie, à présenter lors de la prochaine réunion du conseil d'établissement. Andrée-Anne a précisé qu'aucune dépense ne pourra être effectuée à partir du fonds 5 pour ce projet.

9. CONSULTATION DES ÉLÈVES

Andrée-Anne Salois explique qu'à chaque année, il est impératif de consulter les élèves sur un sujet prédéfini. Cette année, la consultation a porté sur les règles du soccer, auxquelles les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années ont participé, guidées par l'équipe des intervenants, qui a pris en compte leurs suggestions pour établir ces règles. Andrée-Anne a interpellé le CÉ afin de recueillir d'autres idées de consultation. Catherine a exprimé le souhait de connaître le ressenti des élèves quant à leur sécurité, soulignant l'importance de cette démarche, bien que similaire à celles des années précédentes. Elle a également mentionné le sondage sur l'intimidation, effectué tous les deux ans, conformément aux exigences du CSS et du gouvernement, qui en a reconnu la pertinence et la nécessité, même si sa mise en place est chronophage. Il a été suggéré de réaliser un petit sondage maison afin de compléter les efforts déjà engagés. Andrée-Anne a appuyé cette proposition, tandis que Catherine a fait valoir les nombreux changements récents ayant eu lieu pour les élèves, soutenant l'idée de les interroger à nouveau cette année sur des thématiques telles que le bien-être, l'injustice et la bienveillance. Julie a proposé, dans cette optique, de conduire un sondage complet pour obtenir une vision plus précise de la situation, en suggérant de le réaliser avant l'été, idéalement en avril, afin d'éviter les délais de mai et juin. Le CÉ a unanimement accepté de procéder à ce sondage.

10. CONSULTATION CODE DE VIE

Andrée-Anne a précisé qu'à l'école, nous désignons ce document sous le terme de Mode de conduite. Elle a sollicité les membres pour savoir s'il y a des éléments à ajouter, modifier ou retirer pour le Mode de conduite de l'année scolaire à venir. Catherine Jacques a exprimé son appréciation pour l'utilisation de points dans les arguments positifs, soulignant que cela est bénéfique pour les enfants. Elle a ajouté que ce sujet a été largement couvert. Andrée-Anne a ensuite présenté le fichier et a fait remarquer que la section concernant les mots polis pose des difficultés chez les jeunes de l'école. Elle a évoqué l'utilisation du programme Hors-Piste pour aider à la gestion de la colère et d'autres comportements. Catherine a également rappelé que la violence était une priorité d'intervention l'année précédente. Andrée-Anne a souligné que les mots à connotation sexuelle ne sont pas tolérés et font l'objet d'un suivi interne. Elle a noté que la plus grande difficulté réside durant les temps libres, tels que les récréations, mais a également mentionné que les élèves signalent désormais ces comportements et en sont fiers.

11. CRITÈRE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Andrée-Anne a présenté le fichier relatif aux critères de sélection pour les directions d'établissement. Il a été précisé que le Conseil d'établissement doit le remplir en vue de la sélection d'un directeur ou d'une directrice. Le Centre de services scolaire devra prendre en compte les souhaits du CÉ en cas de départ de la direction actuelle. Les choix des critères sont effectués par le CÉ.

12. PROCHAINE RENCONTRE : 8 AVRIL 2025

Andrée-Anne rappelle les membres que la prochaine date pour la rencontre du conseil d'établissement sera le 8 avril 2025.

13. Questions public

Aucune question du public.

14. INFORMATIONS DE LA DIRECTION :

- **Campagnes de financement** : Une demande a été formulée pour trouver un volontaire pour s'occuper des bons de commande. Il est souhaité qu'un courriel soit envoyé à cet effet. Le Conseil d'établissement (CÉ) et l'école recherchent une personne disponible dès que possible.
- **Service de surveillance** : Andrée-Anne a fait un point sur la situation actuelle. Des discussions sont en cours avec les municipalités de Lawrenceville et l'équipe scolaire pour envisager la fusion des services de surveillance. Suzanne a souligné que cela pourrait influencer les futurs citoyens dans leur décision de venir s'installer ici. La municipalité de Lawrenceville prend en charge 100 % des frais engagés. Andrée-Anne a informé notre municipalité de sa disponibilité pour aider à recruter un employé. En ce qui concerne le transport, un budget de 5 000 \$ à 7 000 \$ a été proposé, avec la possibilité d'une modification des lignes de transport. Andrée-Anne a également fait une demande de soumission incluant une couverture pour toute la journée (transport AM et PM). Si les coûts dépassent cette fourchette, le CSS est prêt à couvrir le surplus.
- **Bute de neige** : Andrée-Anne a mentionné qu'un communiqué a été adressé aux parents concernant la dangerosité de la bute de neige, qui ne fait pas partie de la cour d'école et n'est pas surveillée, l'école n'en étant pas responsable. Des enfants glissent sur cette bute le matin, et il a été précisé qu'il s'agit d'une situation dangereuse. Il a été suggéré d'expliquer la situation si elle est évoquée dans le village.
- **Logo** : Andrée-Anne a travaillé en collaboration avec Jessica, une mère d'élève, pour créer le logo de l'école. Il a été annoncé que l'idée de mettre un dessin a dû être abandonnée. Après une rencontre un samedi matin, l'élève qui a dessiné le logo a donné son approbation pour la nouvelle version du logo, et Jessica a ajouté des éléments qu'elle avait conçus. Andrée-Anne a présenté le logo et a sollicité l'avis des membres, mentionnant la nécessité de retravailler le contour. Comme Jessica a réalisé ce travail bénévolement, Andrée-Anne a proposé de lui offrir une compensation de 100 \$. Catherine a demandé de quel budget proviendrait ce montant, et Jennifer a suggéré d'utiliser le budget du CÉ, qui comprend une somme désignée à cet effet. Il a été convenu d'offrir une carte-cadeau de 100 \$, tout en précisant qu'il reste à déterminer le budget applicable.

15. INFORMATIONS DES REPRÉSENTANTS :

- **Parents** : Aucun
- **Enseignants** : Andrée-Anne a évoqué un point soulevé par Jean-François, notre enseignant de musique, qui est très impliqué auprès des élèves. Elle a noté qu'il n'y a pas de matériel de musique disponible dans notre établissement et qu'il doit faire des prêts dans d'autres écoles. Jean-François est fortement mobilisé et a soumis une demande pour des articles nécessaires, Andrée-Anne présente un fichier détaillant les éléments souhaités ainsi que leur coût total, s'élevant à 402,50 \$ pour bonifier ses instruments. Catherine Jacques a souligné que cela pourrait accroître l'intérêt des élèves pour la musique. Andrée-Anne a ajouté que, malgré la qualité de notre local, les instruments sont insuffisants. Elle a ensuite demandé l'approbation du Conseil d'établissement (CÉ) concernant cette demande. Les membres sont d'accord.

Julie Bergeron a demandé au CÉ de considérer l'ajout de 500 \$ pour l'enrichissement de la bibliothèque, qui n'est pas suffisamment garnie. Elle a discuté avec l'équipe des enseignants pour obtenir leur accord sur cette proposition. Andrée-Anne a expliqué que, bien que nous disposions d'un budget, les fonds s'épuisent rapidement ; 1 400 \$ ont déjà été dépensés pour des livres, mais il manque encore du contenu, notamment des documentaires pour tous les âges. La bibliothécaire est venue la semaine dernière pour présenter un projet de lecture pour les élèves de la maternelle à la 6^e année, et il suffirait d'avoir quelques livres engageants pour susciter l'intérêt des élèves. Catherine a mentionné qu'il y a déjà eu des fonds alloués dans le fonds 5 pour la bibliothèque, à vérifier afin de voir s'il reste des sommes disponibles. Andrée-Anne a également évoqué le fonds 5 de Jean-François Lantier, qui pourrait être utilisé pour soutenir l'apprentissage par la lecture. Catherine a ajouté qu'elle avait déjà organisé une levée de fonds, tandis que Jennifer a signalé des factures importantes de mobilier. Andrée-Anne a proposé de vérifier ces éléments et de revenir avec des détails lors du prochain CÉ. Catherine a suggéré d'utiliser le MAO, mais Andrée-Anne a précisé que nous étions déjà en situation de déficit et ne pouvions pas puiser dans ce fonds.

- Membre du personnel de soutien : Aucun
- Membre du personnel professionnel : Aucun

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

CÉ-24/25 - 006 Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Julie Bergeron propose que la séance soit levée à 18 h 45. Il est appuyé par Andrée-Anne Salois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Annie Forest, présidente

Andrée-Anne Salois, directrice